

L'Indépendant

Abonnements | Dordogne..... Un an 40 fr.
Autres départements. 55 fr.

Directeur-Administrateur
Robert TAILLANDIER

Téléphone 5
G. C. P. Limoges 267.19

Annonces classées... la 1. 4 fr.
Chronique locale..... 5 fr.

Annonces judiciaires, la 1. 5 fr.
— commerciales 3 50

« Le Chant de la Terre » après son vol de Paris

Depuis Hésiode, le premier des grands poètes qui l'ait chantée, la Terre n'a cessé d'être célébrée dans toutes ses formes. Au lendemain du désastre de 1940, et alors que le Maréchal de France reprenait à son compte la défense et l'illustration du sol national, apparaissait le besoin de donner au pays un chant qui résumât toutes les gloires de la Terre retrouvée.

C'est ce « Chant de la Terre », composé par Anne-Marie Jacquemin, sous les auspices du ministère de l'Agriculture, avec un texte original d'Henri Davoust et une orchestration de J. Semler-Collery, qui vient d'être créé à Paris, au cours d'une représentation exceptionnelle donnée au théâtre national du Palais de Chaillot, au bénéfice de la Croix-Rouge française. La musique de la Police nationale au complet prêtait son concours.

Le chant fut présenté devant plus de deux mille personnes par M. D. Etcheverry, de l'Opéra, interprète du répertoire wagnérien, qui, soutenu, par les chœurs, mit à son service une voix agréable et fut longuement applaudi. Le refrain, notamment, d'une belle envolée lyrique et d'un rythme entraînant, était, à la sortie, sur toutes les lèvres. Il ne tardera pas à être populaire et à faire le tour de la France.

Un spectacle extrêmement brillant encadrait cette création : une abondante partie symphonique, des poèmes, tous à la gloire de la Terre, à ceux de la Terre, à ses vivants et à ses morts ; enfin, un acte en prose de M. René Bruyez sur la vie des champs : « Le Cœur en place ».

Maux de tête à répétition

Les arthritiques sujets aux migraines et aux névralgies faciales, ont intérêt à prendre des cachets Gandol. Non seulement ils obtiennent un soulagement rapide, mais ils agissent sur la cause même de leur mal, qui devra reculer. Aucune fatigue pour l'estomac. Le Gandol est efficace contre les douleurs arthritiques. 11es phies : 19 fr. 50 la boîte de 30 cachets Gandol. Lab. Hälln, Chateauroux. Visa 846 P. 2636.

D'UNE SEMAINE... A L'AUTRE

La fin de la semaine a été marquée par des événements diplomatiques et militaires importants.

Dans le domaine diplomatique, Londres a reconsidéré son traité d'alliance avec Ankara. La Turquie, malgré la pression « alliée », ne prendra aucune décision hâtive.

De son côté, le roi Farouk a défini l'attitude de l'Egypte. « Notre peuple est désireux, dit-il, de jouir de l'indépendance intégrale ».

Dans le domaine militaire, le fait à noter est la reprise de Jitomir par la Wehrmacht.

Un article du Dr Goebbels

Dans *Das Reich*, le docteur Goebbels parle du secret de cette guerre.

« C'est, écrit-il, l'opposition du national-socialisme et du bolchevisme ».

Il conclut : « Nous avons perdu la première guerre mondiale, parce que nous faisons seulement de la politique. Nous gagnerons la seconde, parce que nous sommes un peuple politique ».

Conseil des ministres

Réuni à Vichy, sous la présidence du chef du gouvernement, le Conseil des ministres s'est préoccupé des questions de salaires et de ravitaillement.

Certains arrêtés sur les salaires seront publiés à bref délai, tandis que se poursuivent des études pour le reclassement des traitements des fonctionnaires communaux et départementaux.

A Albi

La fête de Sainte-Cécile a été célébrée à Albi.

Au cours d'une réception à la Préfecture, S. E. Mgr Valerio Valeri, nonce apostolique, a déclaré : « L'humanité ne pourra se passer de la France. Elle a besoin d'une nation qui comprend les valeurs spirituelles ».

En quelques lignes

Parlant de la conférence de Moscou, M. Cordell Hull a développé devant les deux Chambres du congrès américain des projets équivalant à la mise en tutelle de l'Europe.

« L'heure des représailles va venir », a déclaré le Reichsmarschall Goering, lors d'une visite dans la région de la Ruhr.

— Samedi dernier, le maréchal Pétain a reçu en audience privée une délégation des maires du Languedoc. Le chef de l'Etat s'est entretenu de la situation morale et matérielle des populations du Midi, et a fait cette réflexion : « Les ouvriers ne comprennent pas toujours que c'est pour eux que je travaille ».

— Des aménagements sont apportés aux codes de l'enregistrement et du timbre ».

— Fin novembre, commença le grand procès des ministres fascistes qui ont trahi le Duce.

— Pour la mise en valeur des terres abandonnées, des prêts seront consentis à concurrence de 400.000 francs.

— A Rouen, la femme d'un prisonnier envoyait du beurre à la strychnine à son mari. Le tribunal la condamne au bagne à perpétuité.

— Le cuirassé « Richelieu », venant de New-York, est arrivé à Alger.

— Pour l'ensemble de la métropole, la récolte de vin en 1943 est de 40 millions d'hectolitres.

— M. Dino Alfieri, ancien ambassadeur d'Italie à Berlin, a été incarcéré.

— Les messes de Noël pourront être dites avant minuit.

— L'ex-général Bergeret a tenté de se suicider.

— « L'année qui vient sera décisive », déclare M. Patterson.

— Un grave accident s'est produit aux mines de Bruay. On déplore 13 morts.

— Un quart d'eau-de-vie rhumée serait distribué en décembre.

— Le chef de l'Etat a reçu, dans l'intimité, une délégation des membres de l'Association « Les Amis du Maréchal de Normandie ».

— Au sujet du Liban, le Comité d'Alger a capitulé une fois de plus devant la volonté de l'Angleterre.

— M. Lagardelle quitte le Ministère du Travail. M. Bichelonne, ministre secrétaire d'Etat à la production, assurera l'intérim.

— Des centaines de Polonais embrigadés par les Bolcheviques désertent.

— Une bande de dangereux terroristes a été mise hors d'état de nuire, dans la Corrèze. Parmi eux se trouvaient des Rouges espagnols et des juifs polonais. 18 terroristes ont été tués et deux gravement blessés. Quatre autres furent faits prisonniers.

— Au cours des dernières opérations répressives, les forces du maintien de l'ordre et les services de police ont procédé, en 15 jours, à 3.464 arrestations.

— Après la réunion du Conseil des ministres, le président Laval a rendu compte au Maréchal des délibérations ministérielles.

— Des individus armés ont pénétré, lundi soir, chez Mlle Marie-Thérèse Gazelot, brodeuse à Scay-sur-Saône, et l'ont abattue à coups de révolvers.

Sur les fronts de guerre

Les cercles militaires allemands soulignent qu'à la dernière des batailles de ces dernières semaines sur le front de l'Est, la tactique du haut commandement soviétique se dessine nettement. La multiplication des offensives dans tous les secteurs a pour but de contraindre l'armée du Reich à subir la guerre de mouvement. Une large percée des troupes du maréchal Staline sur les arrières allemands permettrait de vastes mouvements en éventail. Le but n'a été que partiellement atteint au cinquième mois de l'offensive en dépit et au mépris des pertes consenties par les Rouges.

La « Koelnische Zeitung » caractérise cet épisode de la bataille de l'Est en ces termes :

Chacun sait que la victoire ne nous sera pas offerte, mais qu'il faudra l'acquérir et la forcer durement et avec beaucoup de peine. C'est ce que les communiqués de la Wehrmacht impriment chaque jour de nouveau en traits de feu dans notre esprit et dans nos sentiments.

Il serait stupide de cacher la puissance des moyens que les Soviétiques ont amenés des profondeurs de l'Est et de l'intérieur de l'Asie pour les lancer contre notre front. Depuis cinq mois, ils déclenchent attaques sur attaques, et les dernières semaines, au cours desquelles le centre de gravité des combats a pu être successivement déterminé en Crimée, à l'ouest de Kiev, à l'ouest de Tchernigov, à l'ouest de Smolensk et à l'ouest de Nevel, ont montré de nouveau comment les Soviétiques rassemblent leurs réserves afin d'obtenir avant l'hiver une décision stratégique, grâce à un mouvement d'encerclement de grande envergure.

Aux dernières nouvelles, les combats font rage dans la boucle du Dniepr, au sud-ouest de Dniepropetrovsk et au nord de Krivoi-Rog. La lutte s'avère très âpre sur la ligne Fastov-Jitomir, ainsi qu'aux avancées de Gomel.

Il est possible que la pluie, la neige ralentissent à brève échéance toutes ces opérations de grande envergure. Mais le moment semble venu de poser quelques questions qui, pour autant, ne permettront guère de tirer des conclusions. Dans quelle mesure, le commandement de l'armée soviétique a-t-il été amené, au cours de la campagne d'été, à engager des moyens destinés à l'offensive d'hiver ? Quel a été pour chacun des belligérants le débit des fabrications en tanks, en avions ? Quelle est la valeur des nouvelles recrues, des chefs appelés à remplacer les unités et les cadres mis hors de combat ?

Ces considérations ne peuvent avoir évidemment rien d'absolu. La valeur des moyens des deux armées en présence demeure fonction du terrain des vastes étendues soviétiques.

„L'île de Samos, dernier bas-

tion anglais de la mer Egée, a capitulé.

En Italie méridionale, les Anglo-Américains ont attaqué à l'aile gauche allemande, au nord de la rivière Sangro ; de nombreuses et violentes attaques ont été repoussées et une infiltration locale verrouillée.

Dans la grande boucle du Dniepr, les tentatives de percée des troupes soviétiques ont été déjouées.

Jitomir a été enlevé aux soviétiques. La bataille de Jitomir, comme celle de Krivoi-Rog, offre par delà son intérêt propre, un intérêt général et qui tient à ce qu'elle révèle clairement le véritable sens des opérations qui se déroulent sur le front oriental.

La puissante machine allemande reste intacte, prête à frapper de nouveaux coups.

LOTERIE NATIONALE

32^e Tranche 1943

2 (séries A et B).....	200
5 (séries A et B).....	400
96 (série A).....	500
204 (série B).....	1.000
043 048 016 244 973 835 307	
043 (série A).....	1.000
043 (série B).....	1.500
3.606 9.441 2.684 3.335	
2.883 (série A).....	2.000
(série B).....	10.000
7.681 9.747 (série A).....	5.000
(série B).....	15.000
5.169 (série A).....	20.000
(série B).....	30.000
20.268 64.597 66.885 75.905	
80.010 (série A).....	40.000
(série B).....	60.000
064.420 043.717 412.673	
210.464 224.213 (série A)...	100.000
(série B).....	120.000
098.431 243.973 (série A)...	600.000
(série B).....	750.000
063.202 (série A).....	1.000.000
(série B).....	500.000
194.420 (série A).....	6.000.000
(série B).....	2.000.000

Nos pommes de terre

Les pommes de terre livrées par les agriculteurs de la Dordogne au titre de leurs impositions sont exclusivement réservées :

1° Aux rationnaires des communes du département ayant la carte de pommes de terre.

2° Aux Collectivités du département (hôpitaux, établissements scolaires et charitables, colonies de vacances, orphelinats, etc...)

3° A diverses communes du département de l'Hérault (2.000 tonnes).

Toutes les pommes de terre collectées en Dordogne ne sont destinées qu'aux Français.

Une vérification peut être faite chez tous les collecteurs. Les pommes de terre payées au titre des impositions 1 fr. 25 le kilo sont toutes revendues 2 fr. 20 le kilo aux consommateurs. Celles payées à des « prix astronomiques » dans les villes, sont celles du marché noir.

En particulier, sur la collecte, plus de 2.000 tonnes sont destinées à l'Office des Comités Sociaux pour être livrées aux ouvriers des usines, aux employés de magasin et de bureau.

Empêcher la collecte, c'est priver de pommes de terre ceux qui ne peuvent payer le prix du marché noir.

ROBERT
 Successeur de M. BRANDLIN
 21, rue Cyrano, 21 - BERGERAC
 Tissus, Nouveautés, Chemiserie, Bonneterie
 Vêtements de Travail

Nouvelles Régionales

Périgueux. — Paul Meredieu, ex-employé à la S.N.C.F., faisait le commerce des pâtés de foie; il a réalisé pour quatre millions d'affaires, mais à des prix irréguliers. Il est condamné par le tribunal correctionnel à deux ans de prison et 1.000.000 de francs d'amende.

— Le 17 novembre, vers 15 heures, les inspecteurs des renseignements généraux Bourgoïn et Nussbaum, étaient avertis que trois individus, se prétendant policiers, effectuaient une perquisition au domicile de M. Tokar, demeurant 3, rue du Lycée.

Ils se rendirent sur les lieux et demandèrent les papiers d'identité aux prétendus policiers, mais, pour toute réponse, l'un d'eux déchargea son revolver sur les inspecteurs.

M. Bourgoïn fut blessé à la poitrine et à la cuisse; son camarade à la jambe. Leurs blessures ne mettent pas leurs jours en danger.

Guéret. — Devant le tribunal correctionnel de Guéret, a comparu Coriolle Louis, boucher à Prévéranges (Cher), qui, en qualité de producteur, avait vendu dans la Creuse des pommes de terre au prix exorbitant de 101.50 le kilo. Coriolle a été condamné à six mois de prison et à 150.000 fr. d'amende. En outre, le tribunal a ordonné la confiscation des dix tonnes de pommes de terre qui étaient encore en possession de l'accusé.

Ribérac. — Lundi, vers 15 h. 30, M. Albert Duranthon, propriétaire aux Ormes, âgé de 80 ans, roulait à bicyclette sur la petite route de Saint-Pardoux à la Pichie. Il voulait mettre pied à terre, au moment où arrivait un camion dont une aile lui accrocha le bras.

Transporté à son domicile, M. Duranthon expira quelques instants plus tard.

Il était l'oncle de M. André-Jean Faure, préfet régional de Naney.

En Corrèze. — La brigade de gendarmerie de Neuvie vient de procéder à l'arrestation du sujet algérien Lahsen ben Akka, 27 ans, manoeuvre à l'entreprise C.E. P.E.C.A., qui avait assassiné, ces jours derniers, un de ses compatriotes, Lachmal ben Djebani, découvert sur la route, la carotide sectionnée et baignant dans son sang.

Brive. — Jeudi matin, la bonne d'un hôtel de la route de Tulle, découvrait dans une chambre le cadavre complètement froid d'une jeune Briviste, Mlle Pauline B..., 19 ans, dont la famille est domiciliée rue Major.

L'autopsie pratiquée par M. le docteur Paulus, médecin légiste, apporta la preuve formelle que la jeune fille avait succombé à des manœuvres abortives.

A Chaveroche. — Vers 20 h. 30, huit individus, armés de

revolvers et de mitraillettes, se sont présentés au domicile de M. Bauvy, industriel au moulin de Chassagnac, et, sous la menace de leurs armes, se sont fait remettre 25 000 francs et des effets d'habillement.

A Feyt. — Trois individus armés se sont présentés, le 10 novembre, chez Mme Mouty, burattière au bourg de Feyt, et se sont fait remettre tout le tabac détenu par cette débitante dans son magasin.

A Grenoble. — Le 11 novembre, à Grenoble, une foule importante, principalement composée d'éléments communistes, a manifesté devant un bureau allemand. Les manifestants du sexe masculin ont été arrêtés en assez grand nombre et emmenés dans un camp en Allemagne. (O. F. I., Havas).

ACHAT de tout débaras, cave et grenier et linges d'occasion. Vient à domicile.
 S'adresser 24, rue des Conférences, Bergerac.

Tribunal Correctionnel

Audience des flagrants délits du 17 novembre

Mohamed ben Bolkeem, 41 ans, s. p., sans domicile fixe, 15 jours de prison pour vagabondage.

Audience du 18 novembre

Présidence de M. Mariel, président du tribunal. Ministère public, M. Ouhagaray.

Vols de bicyclette. — Aubert Jean-Baptiste, 34 ans, ouvrier agricole à Bergerac, six mois de prison et 1.200 fr. d'amende.

— Buisson René Jean, 24 ans, manoeuvre à la P. N., quatre mois de prison et 1.200 fr. d'amende.

— Depontot Raymond, 25 ans, chauffeur-mécanicien à Libourne, trois mois et un jour de prison et 1.200 fr. d'amende.

— Boutiot Marc, 26 ans, mécanicien à Bergerac, quatre mois de prison et 1.200 fr. d'amende.

Bigamie. — Fedon Jean-François, 29 ans, à Moulédyer, deux mois de prison.

Outrages à magistrat. — Couturier Bernard, 44 ans, cultivateur à Cahzac (Lot-et-Garonne), un mois avec sursis.

Abus de confiance. — Orguël Julien, 42 ans, charpentier, sans domicile fixe, six mois de prison par défaut.

Infraction à la loi du 12 décembre 1942. — Salamanowicz Dresa, 21 ans, sans profession, à Prigonieux, et Czanosbroda Charles, 24 ans, tailleur à Peymilou, commune de Prigonieux, 200 fr. d'amende chacun.

Vol de courant électrique. — Piron Bruno, 23 ans, mécanicien à Saint-Rémy, un mois de prison, 1.200 fr. d'amende, 2.500 fr. d. s. i. et insertion dans quatre journaux.

Chronique Locale

Obsèques. — Vendredi 19 novembre, à 13 h. 45, furent célébrées en l'église Notre-Dame, au milieu d'une nombreuse assistance, les obsèques de Mme Hubert Teysandier née Jeanne Crouzet, décédée en son domicile de la rue Racine.

Madame Teysandier était l'épouse de l'ancien adjoint au maire de Bergerac, et la mère de M. le docteur Jean Teysandier, auxquels nous adressons, ainsi qu'aux autres membres de la famille, nos sincères condoléances.

— Lundi ont eu lieu, à Bergerac les obsèques de Mme veuve Edmond Bouchillon, mère des honorables industriels de notre ville.

Une nombreuse assistance avait tenu à accompagner à sa dernière demeure cette vieille figure bergéroise.

En cette triste circonstance, nous adressons à MM. Joseph et Henri Bouchillon, ses fils, à leurs familles, nos sentiments de condoléances émuës et attristées.

Examen. — M. Jacques Escourre, des Sables, commune de Prigonieux, surnuméraire de l'Enregistrement à Castillon, vient de subir ce mois-ci devant la Faculté de Toulouse, avec mention « assez bien », l'examen de seconde année de Licence en Droit. Tous nos compliments à ce jeune compatriote pour ses succès aussi brillants que rapprochés.

Dans la gendarmerie. — Le 23 novembre, à 11 h. 30, dans la cour de la caserne de l'avenue Wilson, et en présence des brigades de la section de Bergerac placées sous le commandement de M. le capitaine Delsire, M. le colonel commandant la légion de gendarmerie fit remise de la médaille militaire aux gendarmes Delon et Fiahan, de la brigade de Laforce, blessés en service commandé le 22 mai 1943.

Cette remise se déroula avec le cérémonial accoutumé et fut très impressionnante.

Nous adressons aux deux nouveaux médaillés nos bien sincères félicitations.

A LA CIMAISE

Exposition Lucien Jonas. — Mercredi 17, a eu lieu à la Cimaise le vernissage de l'exposition du groupe de peintres parisiens. Les invités, qui répondirent nombreux, furent reçus par M. Jacques Lesbaudie, animateur du groupe, et par le grand sculpteur parisien M. Barat. Les visiteurs qui, depuis le vernissage, ne cessent d'affluer, se déclarent enchantés de cette exposition qui obtient un très gros succès.

Le comité de la Cimaise a pu obtenir que la clôture de cette manifestation soit reportée au dimanche 28 afin que tous nos compatriotes puissent visiter. L'abondance des matières nous oblige à remettre à un prochain numéro le compte-rendu de cette exposition.

Exposition Tilmans. — C'est grâce à des relations particulières que le comité de la Cimaise a pu obtenir que le grand peintre en vogue, Tilmans, dont les œuvres tendent à la perfection des grands maîtres flamands, consente à exposer ses œuvres dans notre ville. C'est donc du 1 au 15 décembre que la Cimaise accueillera trente-cinq huiles de ce maître, fleurs, paysages, figures, qui feront les délices des amateurs bergérois.

Encore une exposition qui fera date dans les annales artistiques locales et nos vives félicitations à la Cimaise pour son activité. A quand une exposition réservée aux peintres locaux ?

Acte de probité. — Un honorable commerçant de Marmande, M. Latalilade, de passage à Bergerac, a trouvé, cours Alsace-Lorraine, un portefeuille contenant une certaine somme et divers papiers qu'avait égaré un fonctionnaire retraité bien connu dans notre ville.

Nous adressons nos vives félicitations à M. Latalilade pour son geste qui lui fait honneur et que nous n'hésitons pas à signaler en raison de l'exemple qu'il a donné à cette occasion.

Pharmacie de service. — Demain dimanche, pharmacie Arras, boulevard Montaigne.

Arrestation. — Le 19 novembre, le traître indochinois La Van Gusy, 23 ans, fut arrêté pour vol et placé sous mandat de dépôt par M. le Procureur de la République.

En audience des flagrants délits, le tribunal confirme le mandat et l'homme fut transféré à la maison d'arrêt de Périgueux.

A la Caisse d'épargne. — Dans sa réunion du 14 novembre courant, le Conseil des Directeurs de la Caisse d'épargne de Bergerac désigna pour remplir les fonctions d'administrateurs de cette Caisse :

M. Jacques Matignon, avocat au Barreau de Bergerac, adjoint au maire; Maurice Foucaud, agent général d'assurances, conseiller municipal, administrateur de l'Hôpital; Davidou fils, président de la Chambre syndicale des pâtisseries; Pierre Peyrot, ex-économiste-chef des services de l'Hôpital, rédacteur-correspondant du journal « La France » de Bordeaux.

Nos meilleures félicitations.

Rationnement de l'électricité

— La Société Gaz et Electricité de Bergerac informes ses abonnés à l'électricité qu'aux termes des instructions qui viennent d'être communiquées par M. l'Ingénieur en chef du Contrôle des Distributions d'énergie électrique, l'application du nouveau régime institué par la Décision n° 21, et publié dernièrement, ne doit pas conduire à des consommations autorisées supérieures à celles résultant du régime de la Décision n° 14 en vigueur l'hiver dernier.

En conséquence, les consommations autorisées de l'hiver 1943-1944, basées sur le tableau précédemment, seront au plus égales à celles de l'hiver 1942-1943.

La Nationale-Vie
 Société Anonyme d'Assurances sur la Vie. Régie par le Décret-Loi du 14 juin 1938.
 Capital social 75.000.000 de frs, libéré du 1/4. **ASSURANCES, en cas de décès et en cas de vie, de toute nature, Rentes Viagères. TROIS MILLIARDS d'actif au bilan; Compagnie centenaire. Règlements les plus rapides. — Plus de 600 AGENCES en France.**
 S'adresser à M. BONNAMY, Agent Général, pour l'arrondissement, à BERGERAC, 27, Cours d'Alsace-Lorraine.

Trouvailles. — Il a été trouvé: Une plaque de fonte par M. Célérier, rue Georges Clémenceau.

Un gilet de laine par M. Denniel, gardien de la paix.

Une longue croupière par Mme Mathilde Kiroh, à Couze; déposés au commissariat.

Un gros billet de banque par M. Jacques Durolx, burattiste, place du Marché.

Un chapelet métallé avec médailles par Mme Marguerite Combe, rue Cantelauve.

Une montre-bracelet avec initiales par M. Paul Clergeau, coiffeur, à Piquecaillon.

Un sac à main par le jeune Jackie Grasser, 23, rue des Fontaines.

Un gant fourré par Mme Luocette Jeuneau, à la Pelouse.

Une paire de gants en cuir par M. Francis Ramadou, rue Conde.

Un porte-monnaie contenant une certaine somme et des bons de repas à la poudrière par Mlle Gallinat, 7, place de la Halle.

Un stylo par M. Royère, 7, avenue Wilson.

Un chapeau de fillette par Mlle Monteyrol, rue Saint-Michel, au Faubourg de la Madeleine.

Déclarations ont été faites au commissariat de police, bureau des épaves.

Quintonine
 MÉLISSE ROSE, CHATEAUXROUX
 100, rue de la République, Périgueux

Mlle FAVEREAU, sage-femme, nous prie d'annoncer que son next sera ouvert le samedi 27 novembre 1943.

Marchés de Bergerac. Afin de donner plus de facilités aux producteurs des environs qui apportent leurs produits au marché de Bergerac, outre le bon accueil qui leur sera réservé, la municipalité a tenu l'assentiment des commerçants pour que, malgré les difficultés de personnel et tout en respectant les règlements en vigueur, leurs marchandises ne restent fermées qu'une nuit au lieu de deux, au milieu de journées.

Le Maire et le Syndic de Bergerac espèrent que les producteurs feront leur effort pour donner un meilleur aspect d'antan et leur adressent leurs remerciements anticipés.

Monsieur et Madame Pierre LENEUVE, sont heureux de leur part de la naissance de leur enfant.

Cartes de points d'art d'écouliers. — Le Maire de Bergerac a l'honneur d'informer les Directeurs d'établissements de la gnement que la remise de ces cartes sera close le 30 novembre au plus tard, si le prie de déposer le plus tôt possible, à la Mairie, leurs mandes complémentaires.

Avis de la Mairie. — Les familles bergéroises composées d'un moins 8 enfants vivants ont été mortes pour la France et de récompenses modestes, sont priées de se faire connaître d'urgence à la Mairie (Bureau de l'Etat civil) par le 29 novembre, dernier délai.

VENDRAI carte courtier
 S'adresser Pradier
 St-Astier de Duras (Lot-et-Garonne)

Colis de Noël pour prisonniers. — Le Centre d'entraide des prisonniers de Bergerac pour venir en aide aux familles de ses camarades prisonniers, a décidé d'offrir le premier colis de décembre confectionné par les soins de la Croix-Rouge. De plus, ce colis sera complété jusqu'à concurrence de 5 kg autorisés par des denrées curées et offertes par le Centre d'entraide.

Cet avis a du reste été donné précédemment par l'Association des Femmes de Prisonniers à ses adresses ainsi qu'au cours de l'Assemblée générale de l'Association des Femmes de Prisonniers qui a eu lieu le dimanche 7 novembre, à la Lapanouse.

Le Centre d'entraide rappelle à ces personnes qui ne l'auraient pas encore fait, qu'elles doivent remettre une étiquette de colis à l'Association des Femmes de Prisonniers, Grand'Rue, 2^e étage, les lundis, samedis, de 13 à 19 h., avant le 28 novembre.

Il est, en outre, précisé que ce colis n'est destiné qu'aux prisonniers dont les familles habitent Bergerac et qui sont régulièrement inscrits à la Croix Rouge de Bergerac.

Paroisse Saint-Jacques. — Le Dimanche 28 novembre, à 10 h. 30, aura lieu, dans l'église Saint-Jacques, la fête annuelle du Souvenir, cérémonie en l'honneur des morts des deux dernières guerres. M. l'abbé Lafon prononcera à cette occasion un sermon et fera un appel à la charité.

Mme Vincent-Rouanet s'adresse à cette fois-ci à un groupe de choristes qui chantera la messe de Léo Delibes, avec le concours d'artistes que nous sommes accablés d'entendre.

Pendant la messe, Mme Marie Breton et Mme Faye, recueillent les offrandes des assistants en faveur des pauvres de la paroisse.

La constipation rend pathétique

En entretenant dans l'organisme une auto-intoxication perpétuelle la constipation engendre une foule de maux. Si vous n'avez pas chaque jour le contenu de votre intestin, prenez un comprimé Vichybot au repas du soir. Vichybot stimule l'intestin et le foie, combattant ainsi les deux causes essentielles de constipation. Vichybot : 9 fr. 80, pharmacie Lab. Hélin, Chateauxroux, n° 846 P. 2847.

EN 24 HEURES vos colis seront livrés à
PÉRIGUEUX A PARIS DOMICILE
 par les Services Rapides G. E. T. E. R.
 22, Cours Montaigne - PÉRIGUEUX. - Téléphone 16-34
 Rapidité - Sécurité

Centre d'entraide des prisonniers de Bergerac. — Le 14 novembre, à la Salle des Ouvriers, les rapatriés de Bergerac et des communes du canton avaient répondu à l'appel fait par le Comité pour l'assemblée générale annuelle. Diverses questions furent à l'ordre du jour et communication fut donnée du travail effectué par le Centre d'entraide pendant l'année écoulée, depuis sa création qui remonte au 17 novembre 1942.

Les dépenses s'élevèrent à frs : 249. 412 fr 30 comprenant les colis payés aux familles nécessiteuses et laborieuses ainsi que les secours divers. Reste à payer le colis de Noël et l'arbre de Noël des enfants de prisonniers, ce qui portera le montant des dépenses à près de 350.000 fr. Quant aux pièces de vêtements, linge et chaussures procurées, elles s'élevèrent au nombre de 2.208. Ces chiffres suffisent à prouver l'activité du Centre d'entraide qui, rappelons-le, n'est composé que d'anciens prisonniers. Le Comité a profité de cette assemblée pour remercier tous les commerçants, industriels et autres bienfaiteurs qui l'ont aidé au cours de l'année. Il est persuadé qu'au cours de la prochaine année, cette aide sera encore plus efficace, car les besoins et les secours à apporter augmentent chaque jour.

Suivant le désir exprimé par bon nombre de rapatriés, une assemblée mensuelle aura lieu désormais au siège, 40, Grand-rue, le premier lundi de chaque mois à 18 h. 45 (à 20 h. 45 dès que le couvre-feu sera levé). Il est rappelé que, comme par le passé, la réunion hebdomadaire reste fixée au lundi à 18 h. 45 (à 20 h. 45 dès que le couvre-feu sera levé).

Le Comité termine en regrettant que tous les rapatriés ne fussent pas présents à l'assemblée annuelle. Si certains s'étaient excusés, d'autres ne s'étaient pas soucies de se déranger. Ces absents devraient se rappeler le serment fait à leurs camarades laissés en captivité, à savoir : s'occuper d'eux et leurs familles dès leur rentrée en France. L'oublier, c'est trahir ses camarades. Aussi, en terminant, le Comité fait-il appel à nouveau à la bonne volonté de chacun pour apporter son aide, si minime soit-elle, à nos prisonniers et leurs familles.

VOUS QUI DESIREZ

Vendre ou Acquérir Propriétés, Villas, Fermes ou Châteaux

Tous prix, toutes contenances

Une seule adresse :

Cabinet Jean-Ernest CROUZEL, Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers, Le Buisson (Dgne). Téléphone 9.

Titres de congé des prisonniers en congé de captivité. — Les autorités allemandes signalent que des prisonniers permissionnaires leur adressent des demandes de plus en plus nombreuses de nouveaux titres de congé, les premiers ayant été perdus ou égarés. Pour éviter un mauvais emploi de laissez-passer de prisonniers permissionnaires, il a été décidé que des laissez-passer nouveaux ne seront plus établis que sur la preuve formelle de perte par le feu ou par bombardement. Le fait pour un prisonnier permissionnaire d'être rencontré sans permission peut entraîner pour lui de graves inconvénients et son internement dans un camp.

Association Bergeracoise des jardins ouvriers. — Assemblée générale. — L'assemblée générale statutaire aura lieu le dimanche 5 décembre 1943, à 9 h. 30, salle de la halle aux grains. Ordre du jour : compte-rendu moral et financier ; remplacement de certains membres du conseil d'administration ; inscription pour semences, bons monnaie-matière, etc.

ACHAT MEUBLES ANCIENS VENTE ET MODERNES ECHANGE

Maison V^o GOT E. BENOIST-Gendry, Successeur 11, rue Monnet-Sully, BERGERAC Location Téléphone 652

Transports Automobiles

13, rue des Carmes (Place du Jardin-Public) Téléphone 523

Réglementation du marché du cheval. — Le Directeur des Services Agricoles de la Dordogne communique :

Les agriculteurs et les marchands de chevaux de la Dordogne sont informés qu'en exécution d'un arrêté ministériel du 13 juillet 1943, le commerce des chevaux et mulets destinés aux travaux agricoles ou à la traction, y compris les animaux d'élevage et les reproducteurs, est soumis aux dispositions suivantes : Tout détenteur de chevaux ou mulets à vendre, sans distinction d'âge ni de sexe, est tenu d'en faire la déclaration préalable à la Commission de Coordination du Marché du Cheval dont le secrétaire est le Directeur des Services Agricoles, 1, rue Sirey, à Périgueux. De même nul ne peut acheter un cheval, un mulet ou un poulain, s'il n'est porteur d'un bon d'achat délivré par la Commission de Coordination du Marché du Cheval du département.

Cette réglementation entre en vigueur dès maintenant.

Aidons le foie par les plantes

Parmi les plantes qui composent le tissu Vichyflores, il en est qui décongestionnent le foie, d'autres qui stimulent doucement l'intestin, d'autres encore qui activent les reins. Et, pour renforcer ces différentes actions, Vichyflores contient du Sel Vichy-Etat. Rien d'étonnant que le tissu Vichyflores soit si efficace contre nausées, constipation, fermentations, troubles du foie. 41 fr. 90 la boîte, ttes pharmacies. Lab. Hélin, Chateauroux. Visa 846 P. 2925.

Un concours pour l'admission au grade d'Ingénieur Adjoint des Travaux Publics de l'Etat (Service des Ponts et Chaussées), s'ouvrira le 27 mars 1944 pour les épreuves d'admissibilité et le 24 juillet 1944 pour les épreuves d'admission.

Les demandes devront être présentées à l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées avant le 1^{er} janvier 1944 pour les épreuves d'admissibilité et le 4^{er} mai 1944 pour les épreuves d'admission. Tous renseignements utiles pourront être obtenus en s'adressant soit à l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, soit au Secrétaire d'Etat aux Communications (Personnel, 3^e Bureau, Service des Examens).

L. Dhumerelle & Fils 52, place Gambetta

Transactions immobilières Achat et vente de Propriétés Fonds de Commerce, Industries

Pour mieux passer l'âge critique

Un procédé bien simple consiste à prendre des gouttes Florides, au premier signe précurseur de l'âge critique. Les Gouttes Florides de composition uniquement végétale, régularisent la circulation du sang, et s'opposent à la congestion des organes. Le flacon de gouttes Florides 16 fr. 90. Si vous ne pouvez pas vous procurer les gouttes Florides, faites usage des comprimés Florides, même formule, même efficacité, 16 fr. 30, ttes pharmacies. Lab. Hélin, Chateauroux. Visa 846 P. 3340.

Foudres, Demi-Muids Cuves, Barriques en lins blanche et rouge

Tonnellerie DE SA CONTE ROUTE DE POMBOINE Tél. 608 BERGERAC Tél. 608 achte tarte blanc et rouge

L'Administrateur-Gérant : R. TAILLANDIER.

Etat-civil de la ville de Bergerac

NAISSANCES

Galineau Viviane, rue de l'Intendance. Campagnac Christiane, route de Laludde. Salleneuve Lucie, place Bellegarde. Houssard Jean Claude, caserne Davoust. Nabout Claude, avenue Pasteur. Marchand Jean-Luc, avenue Calmette. Chaume Marie-Claire, rue Bargironnette. Simon Jacqueline, rue de l'Intendance. Ventage Robert, rue Candillac. Manières-Mezon Alain, rue de Reims. Faure Paulette, avenue Calmette. Bach Nicole, avenue Calmette. Amen Henri, au Bout-des-Vergues. Audevert Christiane, avenue Calmette. Dulac Marie-France, route de Gaila.

MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

Chabeaud Gilbert, 14 ans, avenue Calmette. Scholl Jean, 83 ans, s. p., rue du Marchal Joffre. Chassagne Marguerite, épouse Murat, 68 ans, s. p., rue du Petit Sol. De Masselou Jeanne, en religion, Soeur Saint-Synectique, 78 ans, rue St-Espirit. Crouzel Jeanne, épouse Teyssandier, 59 ans, s. p., rue Racine. Ngo-Van-Son, 32 ans, travailleur Indochinois, avenue Calmette. Dalpeyrt Marie, Vve Sibirie, 81 ans, s. p., rue Camille Julliar. Faure Marie, 90 ans, s. p., rue St-Espirit. Lachanaud Marie, Vve Bouchillon, 73 ans, s. p., rue Clairat. Gras Maurice, 21 ans, s. p., rue du Sergent Allard. Cobos Grégorio, 56 ans, menuisier, rue de La Boétie. Fontayne Louise, épouse Rapnouil 47 ans, s. p., rue Professeur Pozzi. Marzac Marie, Vve Mignot, 80 ans, cultivatrice, à Pécharmant. Gros Jean-Jaques, enfant, à la Faurie. Ginet Jean, 71 ans, s. p., rue du Capitaine Faisandier.

REMERCIEMENTS

M. Hubert Teyssandier, le Docteur et Mme Jean Teyssandier et leur famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de Madame Hubert TEYSSANDIER Née Jeanne CROUZEL ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance, et s'excusent auprès de celles qui n'ont pu être touchées par les faire-part. Pompes Funèbres Générales, Bergerac. Tél. 79.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Joseph Bouchillon et leurs enfants ; M. Henri Bouchillon ; M. et Mme Massil et leur fille ; M. et Mme Cassin et leurs filles ; Mlle Marguerite Lachanaud, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de Madame veuve Edmond BOUCHILLOU Née Henriette LACHANAUD ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance. Pompes Funèbres Générales, Bergerac. Tél. 79.

AGENCE BERGERACOISE

21, rue des Carmes (pl. du Jardin-Public) Téléphone 602

A VENDRE 1. Propriété près de la ville, avec maison de maître, 2. Propriété de rapport de 18 hectares, 3. Autre propriété de 40 hectares, libre. — 4. Maison centre ville, avec jardin. — 5. Grand immeuble avec parc et dépendances, libre. — 6. Enclos à l'entrée de la ville, libre. — Maison avec confort et grand jardin, hors du centre. 738

A VENDRE deux fourrages re-nards. S'adr L'Oustalet, 75, rue Poyat, Bergerac. 778

SUIS ACHETEUR sacs, fûts en bon état. S'adr Béraud, carbonisation, Bonnefond Bas, com. de Sarlat. 778

Informations Diverses

Contrôle renforcé des expéditions de pommes de terre. — Un arrêté institue un contrôle renforcé des expéditions de pommes de terre effectuées par wagons complets, par camions chargés d'au moins cinq tonnes ou par voie d'eau.

La mise en application de cette réglementation doit permettre aux organismes chargés des opérations de répartition des pommes de terre, non seulement de vérifier le caractère régulier des envois massifs de cette denrée de première nécessité, mais encore d'en régler l'exécution dans le temps selon l'urgence, les expéditions du Ravitaillement général devant être effectuées par priorité sur celles du commerce.

Dépus le 13 novembre, les autorisations de transport pour les expéditions visées ne sont valables que si elles sont accompagnées d'une fiche de contrôle délivrée, soit par le comité central de ravitaillement de pommes de terre, soit par le groupement national inter-professionnel de production et d'utilisation des semences. Ces dispositions ne visent en aucune façon les expéditions familiales de pommes de terre.

Pour la conservation des denrées périssables. — La loi tendant à faciliter la conservation des denrées alimentaires périssables est modifiée. En vertu du nouveau texte, les fonctionnaires des services vétérinaires auront accès dans toutes les installations de préparation ou de conservation des denrées agricoles ou produits alimentaires périssables, au même titre que les agents du service de la répression des fraudes.

Nous ne manquerons pas de sucre cette année. — « Nous ne manquerons pas de sucre cette année », a déclaré, à un journal du matin, M. Leclercq, président du Groupe National des Producteurs de betteraves industrielles. Malgré le manque d'engrais et de main-d'œuvre, a-t-il dit, les cultivateurs ont tenu tous leurs engagements. Pourtant le rendement en poids de la récolte a été moins élevé que l'an dernier : six millions deux cent mille tonnes contre sept millions en 1942-1943. Mais le rendement en sucre sera plus élevé que l'an dernier et pourra atteindre 21 tonnes environ à l'hectare.

Peu d'espoir d'obtenir une ration supplémentaire de tabac, en décembre. — L'an dernier, la réglementation avait permis de faire une ration supplémentaire de tabac.

Pareille aubaine nous sera-t-elle réservée cette année ? Aucune réponse à cette question ne peut encore être donnée, déclare le service compétent. Mais il y a fort peu d'espoir que les fumeurs puissent retrouver le supplément de l'an dernier... Ils auront toutefois leurs trois décades de tabac promises pour décembre.

DEMANDE femme de ménage ou bonne. Quémén, r. Guillbau, Piquecailloux. (Visa n° 493). 774

Agence MISSEGUE

Place de la République, Bergerac

- A vendre en exclusivité : 1. Propriété à Couze, 22 hect. seul tenant, bon état de culture, maison de maître et colon en bon état, très jolie vue, situation agréable, écoulement très facile des produits, très bonne affaire. 2. Maison de rapport en ville avec magasin, immeuble d'angle, très bien placé, bonne location. 3. Bergerac quartier de la gare, maison à pièces, cave et jardin, bonne construction, bon état, pourrait être libre. 4. Magasin de coiffure homme et dame, très bien placé, bien installé, bonne clientèle. 5. Terrain 1.200 mètres à bâtir et jardin près de la ville, et bordant route nationale. 6. Grand choix d'autres affaires en propriétés, maisons, terrains, commerces. 775

BELLE VOIT^{ure} fourragère, excellent état et harnachement complet à vendre ensemble ou séparément. Auriet, à Condat, Bergerac. 770

SALAMANDRE état neuf, brûlant bois et charbon, à vendre. Sandou, rue Morlier. 771

MONSIEUR seul excellent situation, cherche pension chez chambre dans famille, Bergerac ou environs immédiats. Urgent. S'adresser Blaize Pierre, Saint-Pierre-de-Côle (Dordogne). 772

TRÈS VIEILLE ET PUISSANTE COMPAGNIE D'ASSURANCES VIE cherche départ Dordogne principalement Périgueux, Bergerac, Sarlat, Thiviers, Excideuil (et tous cantons Dordogne), messieurs sérieux très actifs, pour situations très recommandées avec possibilités à postes importants. S'adresser O. D. T. (Visa n° 3.087). 9, rue de la République, Périgueux.

ON DEMANDE apprenti, garage Verdon, automobiles, 30, av. Verdun. Tél. 195. (Visa n° 495). 761

A VENDRE superbe manteau fourrure, monton doré, neuf. S'adresser Dubuc, 27, rue Ste-Catherine, Bergerac. 766

A VENDRE installation chauffage central par cuisinière. Philix, rue de la Madeleine. 767

A DES PRIX RAISONNABLES on céderait divers emplacements, maisons en ville ou à la campagne, propriétés ou domaines de diverses importances. — Plusieurs enclos avec ou plusieurs hectares, belles habitations ou maisons ordinaires. — Le plus grand choix d'affaires, tous genres. Agence BONNAMY, 27, cours d'Alsace-Lorraine, Bergerac (Dordogne). 759

MONOBEUR engraisse porcs et mortalité. Favorise la ponte. Dépôt général : 4, rue Candillac. MONO-GRIB VAUX, remplace l'avoine. 756

SUIS ACHETEUR vins tout de provenance, faire offre à Sicaud, courtier en vins, route de Bordeaux, tél. 812, Bergerac. 250

SUIS ACHETEUR bols d'œuvre et de chauffage. Gassia Marius, Prigonieux. 250

La plus brillante des carrières vous sera réservée si vous apprenez la Comptabilité par correspondance, brochure explicative n° 33 X sur demande, accompagnée de 3 frs pour envoi. Cours T.F.J., 65, rue de la Victoire, Paris (9^e). 751

A VENDRE Hotchkiss c. intr. 15 cv, 6 cyl., 6 pneus excel. état. A. Davidou, r. Neuve. 752

Chaussures de Limoges

58, rue Neuve, R. BURE, chausseur

Série pour la Classe pour la Marche pour l'Appartement

LES SPORTS

Rugby

A AGEN

L'Union Sportive Bergeracoise tient tête aux futurs Champions de France



Dimanche dernier, nos compétitions se sont déplacées à Agen, à l'effet de rencontrer la redoutable équipe du S. U. Agenais.

Le stade Armandie était archicomble. Tous les records de recette ont été battus. C'est dire quelle importance attachait à cette partie le public agenais.

La venue des Bergeracois avait été habilement orchestrée par toute la presse du Lot-et-Garonne.

Notre confrère et ami Roger Dayen écrivait la veille du match :

« Les dirigeants de l'U. S. B. n'ont pu, au seuil de la présente saison, que se féliciter d'avoir d'aussi heureuse manière poursuivi une politique des jeunes, car ils ont pu puiser largement dans cette riche réserve. Six de leurs juniors ont pris place dans le « quinze ».

« Ils devront s'incliner devant les Agenais. Mais nous pouvons être persuadés qu'ils ne le feront qu'après avoir opiniâtement défendu toutes leurs chances ».

De son côté, Aris Jamet écrivait : « L'U. S. Bergeracoise, solide et vite, sera pour le S. U. Agenais un adversaire avec lequel il faudra compter ».

Dépêche de Toulouse, Grand Echo, La Garonne avaient publié de longs articles sur la valeur de notre quinze et sur les individualités qui le composent.

De nombreux Bergeracois avaient effectué le déplacement. Ils n'eurent pas à le regretter.

Quelle admirable partie ! Quel magnifique jeu !

En cette journée du 21 novembre, l'U. S. B. s'est imposée devant le public agenais et elle s'est élevée à la hauteur des grands clubs français.

La partie

A 2 h. 45, M. Vigneau, de Toulouse, siffle le coup d'envoi.

Les équipes ainsi composées pénètrent sur le terrain :

S. U. Agenais : arrière, Guiral; trois-quarts, Grandaty, Baladié, Lespès, Gaubert; demi, (0) Calbet; (m) Conquerré; avant, 3^e ligne, Baquet, Bruneteau, Mathou; 2^e ligne, Artin, Ferrasse; 1^{re} ligne, Bartholémy, Glavé, Laurent.

U. S. B. : arrière, Gabar; trois-quarts, Vinas, Gardette, Ducos, Strada; demi, (0) Marot; (m) Coll; avant, 3^e ligne, Avignon, Belvès, Désusclade; 2^e ligne, Fort, Bernard; 1^{re} ligne, Boncherie, Lacour, Félix.

Pendant les premières minutes, le jeu se déroule au 50 mètres. Le ballon sort souvent pour Agen, mais la défense bergeracoise est impeccable. Chacun marque son homme, rien ne passe.

Dans le jeu ouvert, Avignon, Désusclade et Belvès exécutent quelques jolis départs.

Profitant de leur supériorité au talonnage, les Agenais partent à l'attaque et à l'aide des trois-quarts rapides et percants. Inlassablement, les avant bergeracois reportent le jeu en territoire adverse.

Beau départ d'Avignon sans résultat. Excellente ouverture de Bernard à la touche qui passe à Coll. Les jaunes irrésistiblement vont vers les buts agenais où Gardette marque le premier essai pour Bergerac ouvrant ainsi le score. U. S. B. 3 points.

Les avant bergeracois accentuent leur pression. Soit aux pieds, soit à la main, ils portent le jeu chez les locaux.

Quatre, cinq, six fois, Guiral trouve des touches de cinquante mètres. C'est très dur, non pas de brutalité, car la partie est des plus correctes, mais d'ardeur. Il faut inlassablement remonter le terrain, plonger sans arrêt, contre-attaquer à toutes les occasions.

Les sportifs assistent avant le fin de cette mi-temps à un véritable feu d'artifice de passes entre les joueurs des deux équipes.

L'avantage de cette phase de jeu revient à Bergerac qui, sur ouverture de Désusclade à Coll, joue un essai imparable par suite d'un léger en avant de Marot.

Quelques coups francs accordés à Agen par suite de fautes obstinées permettent à Guiral de trouver des touches de 60 mètres. Quel splendide arrière.

Une attaque d'Agen se dessine à la suite d'une ouverture à la touche de Bruneteau. Glavé et Baladier sont en action. Coll sauve son camp d'une situation dangereuse.

Quelques attaques agenaises sont bloquées par la défense ubiste.

La mi-temps est sifflée.

C'est la première fois qu'une équipe est en tête à la mi-temps, au stade Armandie, en face des champions de France. Tous les supporters bergeracois sont en joie.

À la reprise, les avant ubistes repartent à l'attaque. Les Agenais sont surpris par tant de fougue. Désusclade trouve une belle touche. Belle ouverture de Bruneteau sur les trois-quarts. L'attaque est bloquée par la défense ubiste. Les buts d'Agen sont menacés. Marot loupe le goal d'un cheveu.

Glavé sort la balle 8 fois sur 10 pour Agen. Les attaques succèdent aux attaques. Les contre-attaques des Bergeracois sont ordonnées et efficaces. À la touche, les robustes avant agenais font le mur et le virtuose de rugby Bruneteau en profite pour cueillir la balle et faire des ouvertures splendides. Mais avant, demi et trois-quarts bergeracois plaquent sans arrêt.

Agen veut marquer. Il réussira bientôt. Calbet lance ses 3/4. Baladier force, passe à Lespès qui transmet à Grandaty qui marque en coin. Agen, 3 points.

Aux trois-quarts de la partie, les deux équipes sont à égalité. Qui aurait pu le penser ?

Désusclade est d'une activité débordante. Chaque fois qu'il le peut, il prend le ballon et amorce quelques ouvertures.

Bruneteau joue maintenant comme cinquième trois-quart. Il est toujours placé au bon endroit pour ouvrir. Sur l'une de ces ouvertures, les incomparables lignes arrières d'Agen marquent pour leur club le deuxième essai. Agen, 6 points.

Les Agenais sont déçonnés. Bénéficiant déjà d'un « goal average » avantageux dans la poule du championnat de France, ils font tout pour l'accroître. Ils savent que Villeneuve, Bègles sont des adversaires coriaces. Ils font l'impossible pour se mettre à l'abri d'une surprise désagréable. Mais voilà, les Bergeracois sont aujourd'hui au mieux de leur forme et ne se laissent pas manœuvrer.

Gabar, tant sur le ballon que sur l'homme, fait d'impeccables arrêts.

Le jeu se transporte d'un bout du terrain à l'autre. Les ubistes commencent à balayer le pied. Le diabolique Bruneteau fait des efforts désespérés.

Une sortie de mêlée favorable permet à Conquerré de partir à l'attaque du côté fermé. Il passe à Gaubert. Ce dernier renverse l'attaque par une longue passe à Bruneteau. Les Baladier, Glavé sont en action et le libère Grandaty marque l'essai imparable. Agen 9 points.

Croyez-vous que les Bergeracois se laissent influencer ? Pas du tout. Ils ont un peu récupéré et dominent à leur tour. Sur interception, Ducos, des 60 mètres, saisit la balle en souplesse, s'infiltré entre deux Agenais, prend quinze mètres. C'est une course de vitesse. Les levriers Agenais remontent petit à petit. Les buts sont proches. Un dernier effort et Ducos « laisse » sa carte de visite à Guiral, marque à côté des poteaux. Gardette transforme. U. S. B. 8 points.

Les Agenais sont inquiets surtout

que les Bergeracois partent à l'attaque de nouveau. Mais l'aiguille de la montre indique la fin qui est sifflée.

Arbitrage large, mais juste de M. Vigneau.

Considérations

C'est bien la plus belle partie de rugby que nous ayons vue depuis quelques années.

Les Agenais possèdent une équipe complète dans toutes ses lignes. L'animateur Bruneteau représente 80/0 du « quinze ». Les trois quarts sont rapides et percants. Guiral est encore l'arrière de grande classe que tous les amis du rugby ont vu opérer depuis bientôt vingt ans.

A Bergerac partie courageuse de Lacour, qui avait en face de lui un spécialiste du talonnage. Boncherie et Félix tirent le coup. Fort, Bernard, Avignon, furent de toutes les bagarres. La palme revient à Désusclade qui, après Bruneteau, fut le meilleur homme sur le terrain. Belvès incomplètement remis de sa blessure, ne put donner la mesure de ses moyens.

Coll à la mêlée fit une partie formidable. Il éclipse Conquerré. Marot à l'ouverture est un peu lent. Ducos, Gardette, Strada, Vinas, firent une bonne partie. Ils avaient à faire à forte partie.

Une mention spéciale à Gabar. Il fut parfait.

Le meilleur compliment que l'on puisse faire à l'U. S. B., c'est de noter ici les impressions de l'international Bédère : « Bergerac possède une équipe vaillante qui, avec un peu de chance, aurait pu gagner ».

A Bergerac

TOURNOI DE JEUNES

Union Sportive Bergeracoise (juniors) bat Union Sportive Fumeloise (juniors) par 18 points à 4.

Cette fois, la valeur des juniors Bergeracois ne sera plus mise en doute. Leur ligne d'avants, quoique un peu légère, se contenta de tenir le coup, leur ligne arrière fut exceptionnellement brillante et certains éléments mériteraient bientôt de figurer en équipe première.

Championnat de France

Les Villeneuvois à Bergerac

L'U. S. Bergeracoise reçoit pour son quatrième match de championnat l'U. S. Villeneuvoise.

Les « vert et blanc » sont encore invaincus. Ils ne veulent pas qu'une surprise désagréable les attende au stade Philippe Pétaïn. Villeneuve veut être qualifié. Les hommes de Cogneco ont disposé facilement de Montluçon et d'Angoulême. En sera-t-il de même des Bergeracois ? Nous ne le pensons pas. Il est assez difficile de faire des pronostics.

La belle résistance des Bergeracois à Bègles, la splendide partie fournie dimanche à Agen, montrent que le « quinze » est en sérieux progrès.

De toutes façons, le public bergeracois aura, dimanche, les émotions d'une partie officielle ardemment disputée. Les résultats acquis par les deux « quinze » démontrent qu'ils sont très près l'un de l'autre.

Souhaitons une partie correcte et du beau jeu.

Pour faciliter le public et afin d'éviter des encombrements aux guichets, la vente des billets d'entrée au Stade pour la rencontre de dimanche, Villeneuve-Bergerac, aura lieu dimanche matin, de 10 heures à midi, au Café Rêve, grandes et petites tribunes.

C'est M. Béziat, arbitre officiel de la Côte d'Argent, qui est désigné par la Fédération Française de Rugby pour arbitrer Villeneuve-Bergerac.

La presse toulousaine a délégué comme « reporter » pour cette rencontre M. (Géo) Villetan, le célèbre chroniqueur sportif de *l'As, Paris-Soir*, etc.

Il est absolument interdit durant un match de championnat de pénétrer sur le terrain de jeu même pendant la mi-temps.

Cette infraction peut faire casser une rencontre.

Football

LE DIMANCHE DU FOOTBALL Championnat de France

G. A. Périgourdin I bat Bergerac I, par 3 buts à 1.

E. F. F. C. (réserve) bat G. A. Périgourdin, par 12 buts à 2.

G. A. Périgourdin (juniors) bat Bergerac (juniors), par 3 buts à 1.

E. F. F. C. Bergerac (cadets) bat G. A. P. (cadets), par 4 buts à 0.

G. A. Périgourdin (vétérans) bat Bergerac (vétérans), par 3 buts à 1.

Faisons le point

Dimanche 28 novembre, après une série de matches de championnat désastreux, les Bergeracois vont arriver avec plaisir la première rencontre amicale qui permettra de souffler et de réorganiser l'équipe. Faisons le point : après deux brillantes victoires sur Montferrand et Brive, les locaux ont été successivement défaits par Toulouse, Chateauroux et Périgueux. Privés des services de leurs meilleurs éléments, les Bergeracois ont succombé n'ayant pas les réserves suffisantes. Ce vide va se combler rapidement, et nous pourrons, dès dimanche prochain contre Neuvic, voir à l'œuvre de nouveaux joueurs en instance de qualification. Là est tout le secret de la défaillance passagère des hommes de Rodriguez : le manque total de réserves. Jules Welnstock, gardien de but incommensurable, pourra rejouer d'ici 15 jours, ce qui donnera à l'équipe 50% de plus de force.

L'équipe de Neuvic étant des plus redoutables, ce match permettra un essai sérieux. Il serait en fait de croire que les Enfants de France Football-Club vont se laisser abattre par une série noire. Loin de là, et ces défaites n'ont été qu'un puissant stimulant qui permettra, nous en sommes certains, un renouveau attendu impatiemment. Il est prématuré de citer des noms de nouveaux joueurs, le public pourra en juger le 28 contre Neuvic et le dimanche suivant contre le Stade Bordelais. Faisons confiance à Chanzel et Rodriguez et à tout le Comité Directeur des E. F. F. C. ; ils remonteront la pente.

Dimanche 28 novembre, Stade de Camp-Réal, U. S. Neuvic, Division d'honneur contre E. F. F. C. Bergerac. En lever de rideau, Vergt I contre Bergerac (réserve).

ENFANTS DE FRANCE

La première foulée

Comme il a paru ces jours derniers dans la presse, la première foulée sera organisée le 5 décembre au lieu du 28.

La date du 5 décembre a été préférée à cause d'une grande journée sportive, qui aura lieu en même temps, sur le stade de Camp-Réal.

Tous les jeunes non licenciés sont priés de se faire inscrire au Secrétariat des Enfants de France, place Jules Ferry, ou envoyer leur engagement boîte postale 37.

L'Assemblée générale des Enfants de France aura lieu cette année le dimanche 28 novembre, à 10 heures, salle des Ouvriers, où seront remises les cartes sportives et les cartes de membres actifs.



AVIRON

L'entraînement a continué dimanche dernier. Lafon, Abellan, Freyry, Marchal, Monlaur, sont désireux de montrer aux jeunes leur savoir. Ils savent que c'est en préparant les jeunes, que l'on arrive à acquiescer dans la saison des résultats tangibles. Il est donc important que tous les rameurs se rendent compte de pratiquer l'entraînement d'hiver.

Le S.N.B. s'est depuis quelques années converti de gloire. Depuis 1914, il remporte un titre dans le S.O., et se qualifie pour le championnat de France. Cet effort doit être poursuivi.

Les amis du S.N.B. comptent sur tous les dirigeants, pour mener à bien leur lourde tâche. Ils le feront sûrs de servir l'idéal du S.N.B., qui est et qui demeure : « Bergerac, avant tout ».

Etude de M^e HERTZOG, notaire à Bergerac

Vente de Fonds de Commerce

Suivant acte reçu par M^e HERTZOG, notaire à Bergerac, le huit novembre mil neuf cent vingt-trois, enregistré le dix-neuf novembre mil neuf cent quarante-trois, n^o 149, par le Receveur qui a perçu les droits.

Monsieur Joseph FRECHES, demeurant à Bergerac, rue de la

Vendu à Monsieur Jean VIGNON, manutentionnaire, demeurant à Toulouse, 48, rue Prémont, épouse de Marguerite LAMARQUE.

Un fonds de commerce de vins et liqueurs et bureau d'exploitation à Bergerac, rue Belamont n^o sous le nom de « COMPTOIR D'IN » comprenant la clientèle, le landage, l'enseigne et le nom social, la licence pour la vente des vins, le matériel servant à l'exploitation du fonds et les marchandises dépendant.

L'entrée en jouissance est immédiate. Les oppositions, s'il y a lieu, reçues en l'étude de M^e HERTZOG, notaire à Bergerac, dans les vingt jours de la seconde insertion.

L'insertion prévue par l'article 1^{er} de la loi du 23 avril 1926, paraissant dans le Bulletin annexé du Journal Officiel.

Pour première insertion.

Signé :

Edouard HERTZOG

Etude de M^e Marcel BERNARD, notaire à Villambard

Vente de Fonds de Commerce

Suivant contrat reçu par M^e BERNARD, notaire à Villambard, dix-neuf novembre mil neuf cent quarante-trois, enregistré à Montauban, le vingt-neuf novembre mil neuf cent quarante-trois, fol. 87, n^o 444.

Monsieur Maurice-Louis MOULIN, négociant et Madame Marie-Madeleine DAUDOU, son épouse, demeurant ensemble à Bergerac, boulevard Maréchal, ont cédé à Monsieur Yves TREUIL, employé de commerce et dame Lucienne HOURMIOU, profession, son épouse, demeurant ensemble à Bergerac, rue Jean de la Ville Janin.

Un fonds de commerce d'hôtel-tour et Café, connu sous le nom d'Hôtel Rigal, exploité à Bergerac, leviard Montaigne, rue Saint-Marie, Place Gambetta, immatriculé n^o 5 059 au registre de commerce du Tribunal de Commerce de Bergerac, comprenant l'enseigne, le nom social, la clientèle, l'achalandage, les meubles, le matériel et le mobilier servant à l'exploitation, et le droit à la licence.

L'entrée en jouissance a été fixée au vingt novembre mil neuf cent quarante-trois.

L'insertion prévue par la loi paraissant dans le Bulletin Officiel des ventes de fonds de commerce.

Les oppositions, s'il y a lieu, reçues en l'étude de M^e Marcel BERNARD, notaire à Villambard, dans les vingt jours de la seconde insertion.

Pour première insertion.

M. BERNARD

Etude de M^e HERTZOG, notaire à Bergerac

Vente de Fonds de Commerce

Suivant acte reçu par M^e HERTZOG, notaire à Bergerac, le trois octobre mil neuf cent quarante-trois, enregistré le vingt-huit du même mois, vol. 9, n^o 43, par le Receveur qui a perçu les droits.

Monsieur Emile RACAUD, négociant en vins, et Madame Denise GRADAT, son épouse, demeurant ensemble à Bergerac, rue Pêcheaderge.

Ont vendu à Monsieur Albert FOUILLÉ, instituteur en retraite, demeurant à Bonzac.

Un fonds de commerce de commissionnaire en vins, exploité à Bergerac, rue Pêcheaderge, comprenant la clientèle et l'achalandage y attachés et le matériel servant à l'exploitation, inscrit au registre du commerce n^o 2892.

L'entrée en jouissance est fixée au 1^{er} octobre mil neuf cent quarante-trois.

Les oppositions, s'il y a lieu, reçues en l'étude de M^e HERTZOG, notaire à Bergerac, dans les vingt jours de la présente insertion.

L'insertion prévue par l'article 1^{er} de la loi du vingt-neuf décembre mil neuf cent vingt-six, paraissant dans le Bulletin Officiel du Journal Officiel du vingt-neuf novembre mil neuf cent quarante-trois.

Pour deuxième insertion.

Signé :

Edouard HERTZOG